

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(20\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Paul Mercier, 24 mai 1879](#)

Jean-Baptiste André Godin à Paul Mercier, 24 mai 1879

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[24 mai 1879](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famillistère

Destinataire[Mercier, Paul](#)

Lieu de destination33, rue du Sentier, Paris

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméAlexandre Tisserant a communiqué à Godin une lettre que lui a écrite le 22 mai Paul Mercier au sujet de Guillaume Ernest Cresson : Godin explique à Mercier qu'il n'est pas le débiteur de Cresson et qu'au contraire ce dernier lui a restitué une partie des provisions reçues pour trois procès qu'il lui a retirés ; il indique à Mercier qu'il est prêt à se rendre à Paris pour s'en expliquer avec maître Pouillet.
SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Finances d'entreprise](#)

Personnes citées

- [Cresson, Guillaume Ernest \(1824-1902\)](#)
- [Pouillet, Eugène \(1835-1905\)](#)
- [Tisserant, Alexandre \(1822-1896\)](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (20)

Collation1 p. (79r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Paris le 11 mai 79

Monsieur,

M. Cressant me communique la lettre que vous venez de lui écrire, en date du 22^e; je ne comprends rien aux observations que vous lui adressez au sujet de St. Cresson.

J'ai toujours versé par avance à ce dernier les provisions qu'il m'a demandées; une circonstance particulière que je n'ai pas à relater ici, m'ayant engagé à lui retirer trois affaires pour lesquelles je

l'avais nanti, il m'a restitué une partie des provisions qu'il avait reçues à ce sujet.

Je ne suis donc pas son débiteur en pareille circonstance, puisque c'est lui-même qui m'a fait une restitution.

C'est ce qu'il faut bien comprendre à M^e Pouillet et, si un rendez-vous avec lui est nécessaire, je suis prêt à me rendre à Paris à votre indication, ou à vous envoyer M. Cressant.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de mon entière considération

B. Binet